

LA DIMENSION EUROPÉENNE DANS LA FORMATION DES MAÎTRES⁽³⁾

Dans ce bref rapport, nous nous limiterons à restituer une vue synthétique du problème, vue certainement incomplète. Cependant, nous espérons qu'elle suscitera une réflexion profonde chez de nombreux participants.

Il va sans dire que nous souhaitons recueillir lors des débats et en toute autre circonstance des éléments nouveaux de manière à ce que notre association puisse cerner le problème d'aussi près que possible.

Notre groupe de travail a déjà poussé l'analyse de certains points et établi une bibliographie du sujet.

Etat de la question

Longtemps les objectifs principaux de notre politique européenne se limitèrent au domaine de l'économie.

Les premières réunions des Ministres de l'Education de la C.E.E. eurent lieu à la fin des années soixante et au début des années septante. Le sommet de Paris en 1972 marque une grande étape de notre politique européenne. Dans sa déclaration finale figurait : « [...] l'expansion économique n'est pas un but en elle-même [...] ». Les Européens de demain doivent recevoir une éducation qui leur permettra de mettre leur culture, leurs sciences et leurs techniques au service de l'humanité.

En juillet 1972, la Commission de la C.E.E. avait chargé Henri Janne de présenter un rapport pour une politique communautaire de l'Education, qui se traduisit par une série de recommandations et de suggestions concernant le contenu et l'esprit des programmes d'histoire, de géographie et de sciences sociales, ... Quant au Conseil de l'Europe, dont l'action nous semble particulièrement intéressante dans les domaines des problèmes de la jeunesse, de la coopération culturelle, de la formation des adultes et de l'éducation permanente, nous citerons ici les propres termes des conclusions du rapport de J.L. Hiébel concernant la jeunesse : « elle est bien le lieu d'éclosion et de réalisations de nombreux projets. Mais ces projets ne sont pas connus, n'ont pas l'impact qu'ils laissent espérer... ».

Dans ce même rapport, Marcel Hicter est amené à un dur constat : « Les jeunes ignorent les réalités européennes et les politiques européennes qui sont en train de façonner la société européenne de demain. Grave manque d'information

(3) Rapport présenté au même congrès. Voir *note 1*, p. 5.

et de formation socio-économique et politique. Manque surtout d'une information critique permettant une prise de conscience de ce qui est en jeu et des options possibles [...]. En bref, tout le monde semble d'accord sur le fait que l'école se doit de participer à créer, chez les jeunes, une meilleure compréhension européenne mais que son action se situe actuellement bien en dessous de ses possibilités ».

Alors, pourquoi ne pas commencer au niveau de la formation des maîtres une action qui se répercutera sur la jeune génération qu'ils auront à former⁽⁴⁾ ?

Objectifs

Plusieurs voies s'offraient à nous pour traiter ce vaste et ambitieux projet de recherche d'une dimension européenne dans la formation des maîtres.

- 1° Une première série d'objectifs vient immédiatement à l'esprit :
 - rapprocher les différents types de formation des maîtres (type-durée de formation-objectifs poursuivis) ;
 - promouvoir une politique de l'éducation européenne visant à une formation équivalente des enseignants (pas identique nécessairement). Avec comme conséquences que la suppression des principaux obstacles juridiques, administratifs à l'équivalence des diplômes créerait une véritable perméabilité de nos frontières aux enseignants ;
 - leur libre circulation ouvrirait toute grande la voie aux échanges de maîtres, aux confrontations des expériences pédagogiques et des méthodes avec des retentissements rapides et profonds sur les jeunes générations enseignées. Bien sûr cet objectif paraît difficilement réalisable dans le cadre de la politique actuelle d'éducation en Europe mais sa réalisation doit être tentée. Nous la considérons comme un aboutissement.
- 2° Au risque d'être accusé de manquer d'ambition, nous nous limiterons à une optique qui nous semble plus réaliste : tenter de développer chez les futurs maîtres au cours de leur formation et au cours de leur formation continuée l'esprit européen, l'esprit d'appartenance à une communauté plus grande et par delà une meilleure compréhension internationale.

Actions préconisées

- 1° *Au niveau des cours de la formation des maîtres proprement dite, — Etude de questions approfondies de pédagogie comparée : (Expérience tentée à l'Ecole Normale de l'Etat de Virton en 1972-1973)*

Les futurs régents ont réalisé une recherche concernant l'organisation de l'enseignement dans les pays de la C.E.E. tout en s'intéressant particu-

(4) Voir J. MARQUET, *Connaissez-vous l'Europe ?* dans *Education*, décembre 1975 ; — J.-L. HIEBEL, *La Jeunesse — projets du Conseil de l'Europe*, 1972.

lièrement aux structures, programmes et méthodes de l'enseignement secondaire et à la formation des maîtres.

Cette recherche réalisée à partir d'une abondante documentation fournie gracieusement par les pays respectifs et faisant l'objet de travaux dirigés, a été exposée et appréciée collégalement par les candidats. L'objectif retenu était avant tout de s'informer à propos des analogies et des divergences existant entre les organisations d'enseignants rencontrées.

- *En sociologie de l'éducation* : voir l'incidence présentée par les différences de milieux socio-économique, socio-culturel voire socio-affectif à étudier à partir d'enquêtes et recherches effectuées dans diverses régions d'Europe si possible en collaboration avec des écoles de ces pays. L'observation des documents devraient laisser apparaître de larges zones de recouvrement.
- *En histoire de l'éducation* : nécessité de souligner les influences réciproques des grands courants pédagogiques quel que soit leur lieu d'origine. Les pédagogues de l'*Ecole Nouvelle*, à l'orée du XX^e siècle, se sont adonnés à la réalisation d'un mouvement dont le retentissement fut international et les arguments qui militaient en faveur d'une telle réforme ont été éprouvés avec succès dans bon nombre d'institutions scolaires d'Europe occidentale, ce qui correspond tout de même à une certaine identité de vues et de besoins. Il s'agit bien là d'une communauté d'intérêts que de futurs enseignants peuvent difficilement ignorer.
- *En psychologie et tout spécialement psychologie génétique* : possibilités nombreuses de réaliser conjointement des recherches en vue d'améliorer les techniques éducatives. Au niveau des enseignants bénéficiant d'une formation universitaire, il arrive que des futurs maîtres soient associés à des recherches d'envergure internationale, de tels objectifs devraient être envisagés aussi au niveau de l'enseignement supérieur pédagogique.
- *En méthodologie spéciale et en didactique* : stages résidentiels à l'étranger y compris dans l'enseignement spécial afin d'être placé au contact des méthodes, des technologies éducatives en vogue à l'étranger (mêmes initiatives au niveau des techniques d'animation, expression corporelle, problèmes des groupes, etc.).
- *Cours généraux* : définir les besoins du primaire et du secondaire, et en fonction de ces besoins, revoir les programmes du supérieur pédagogique. Un Membre du groupe de travail a établi un relevé de ces besoins surtout au niveau du groupe *Etude du milieu naturel, humain et technique*⁽⁵⁾ et de l'option économique et sociale. Un cours spécifique concernant la communauté européenne est souhaité dans des disciplines telles que l'histoire, la géographie, le droit, les sciences économiques et sociales. La construction de l'esprit européen doit s'élaborer dialectiquement avec le progrès de la connaissance et être stimulé par la valorisation des attitudes personnelles et collectives de curiosité de recherches et de rencontre. Au départ, il convient de détruire l'esprit de clocher et tous les préjugés afférents en faisant pren-

(5) Figurant au programme des deux premières classes de l'Enseignement secondaire belge (12-14 ans) : *Etude du milieu naturel, humain et technique*, Enseignement secondaire rénové, Premier degré, Formation commune, Bruxelles, Ministère de l'Education nationale et de la Culture française, 1973.

dre conscience des phénomènes psychologiques (psycho-sociologie, dynamique de groupes) qui expliquent les attitudes de grégarité et de rejet. Il faut apprendre à mieux fonder ses opinions (méthode d'analyse du libre-examen) et faire connaître chaque fois que possible des solutions venues des différents pays, les replacer dans leur contexte et amener l'étudiant à opérer un choix fondé et non plus réactionnel.

- *Ecole parallèle : les mass-média* : les possibilités éducatives sont larges mais parfois il y a déformation des faits et un manque total d'historicité dans certains films. L'école doit veiller à en tirer le meilleur parti et remettre la vérité en place, soit aux cours, soit par l'organisation de clubs tels que ciné-club, club d'histoire...

2° *Au niveau de la formation continuée*

- Echange des maîtres.
- *Faciliter la poursuite des cours* à optique européenne (licence spéciale en études européennes) cours en partie pendant les vacances, en partie par correspondance et notamment perfectionnement en sciences de l'éducation dans des pays étrangers.
- Echanges de documents.
Nécessité d'un entraînement aux techniques audio-visuelles de façon à tirer le meilleur parti des ressources mises à notre disposition par la technologie qui est au service de l'éducation.
- Meilleure information par une diffusion de documents arrivant jusqu'à la base.

3° *Au niveau des activités parascolaires et périscolaires*

- Cours de vacances, voyages éducatifs, colonies de vacances.
- Chantiers internationaux (archéologie, restauration,...).
- Rencontres internationales à objectifs culturel et sportif.
- Mise en place de structures d'accueil — meilleur contact psycho-socio-économique avec la région, d'où plus de contacts ultérieurs.
- Organisation du financement et des critères d'attributions des crédits.

4° *Au niveau des échanges : une politique cohérente et réelle.*

a) *Echanges des personnes* (maîtres, candidats enseignants).

- Définir les types, régler les problèmes d'autorisation d'absences, de congés spéciaux, de situation administrative, du financement, de l'octroi d'indemnités de déplacements.
- *Organisation d'échanges interscolaires* — cfr. jumelage Marcinelle-Schramberg⁽⁶⁾. Le jumelage de deux institutions de même niveau et de nationalité différente permet un contact direct, avec une culture qu'on ignore bien souvent, avec une mentalité qu'on connaît mal d'où la réduction de bien des préjugés, avec des structures, des programmes, des méthodes d'enseignement peu connus ce qui favorisent une remise en

(6) Voir à ce sujet l'article de J.-P. PASTORET, *Un voyage scolaire dans le cadre d'un jumelage de villes (II)*, dans la *Revue de la Direction générale de l'organisation des études*, n° 9, p. 21-24, Bruxelles, novembre 1975.

question de bien des domaines, lesquels s'ils sont examinés et actualisés avec bon sens et éclectisme ne peuvent manquer de s'en trouver améliorés.

b) *Echanges de documents*

- Relations épistolaires surtout comme retombées ultérieures pour assurer la permanence des contacts.
- Montages audio-visuels : description du cadre de vie et expériences pédagogiques.
- Bandes magnétiques et si possible, bandes magnétoscopées.
- Banque d'échange.

Un organisme européen de liaison

Il ressort de tout ceci, la nécessité de créer un *organisme européen de liaison décentralisé à l'échelon national voire régional* en rapport avec les grands organismes européens existants ainsi qu'avec l'U.N.E.S.C.O. avec les Universités, avec les Instituts supérieurs de pédagogie, chargé, entre autres choses de constituer des banques de documents, de recenser, de diffuser les informations pédagogiques, d'organiser les échanges et les confrontations d'expériences pédagogiques et en quelque sorte de coordonner toutes les actions concernant le domaine éducatif de l'Europe des Neuf. Ce serait une initiative susceptible de faire progresser l'esprit communautaire et de réaliser une véritable intégration culturelle et éducative européenne. Bien sûr il existe de nombreux organismes intéressés par la question mais prenant des initiatives assez sporadiques et travaillant en dessous de leurs possibilités par manque de coordination et de concertation. Parallèlement ne pourrait-on envisager la création d'Instituts supérieurs de pédagogie pilotes européens du type des écoles européennes secondaires existantes ?